



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Salt Lake City (Utah) - 7 au 10 janvier 2016
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et représentant de l'ANQ au comité exécutif de la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL) - M. Alain Therrien, député de Sanguinet et représentant de l'ANQ à la <i>National Conference of State Legislatures</i> (NCSL).
CONTEXTE	- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine bipartisane réunissant des parlementaires des 50 États fédérés. - En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail. - Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux des groupes de travail du comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie et sur les relations internationales. - L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	- Comité exécutif : préparation de l'assemblée annuelle 2016 et affaires courantes de l'organisation - Rencontres des sous-comités sur les statuts et règlements, sur le budget et les finances, ainsi que sur les communications et les relations avec les membres - Rencontre du groupe de travail sur la taxation locale et nationale ainsi que sur le budget et les finances.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
- Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
- Consolider le réseau de partenaires de l'ANQ auprès des États américains.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ à la NCSL ont participé aux différentes réunions, dont celle du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres.
- La présence des députés a permis d'assurer la promotion des intérêts du Québec au sein de l'organisation.
- Les échanges fructueux entre les députés et leurs homologues leur ont permis de renforcer leur réseau parlementaire.
- Par leur présence à la réunion du comité exécutif, les députés ont eu la possibilité de consolider les liens déjà existants entre l'ANQ et la NCSL.

COÛT

- | | |
|----------------------------|-------------|
| - Per diem et autres frais | 3 066,54 \$ |
| - Transport | 2 876,11 \$ |

Total	5 942,65 \$
--------------	--------------------